

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MARDI 11 DECEMBRE 2018**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **17 DEC. 2018**

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 5 décembre 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-121

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET  
VOEU DU CONSEIL  
MUNICIPAL –  
POUR LA JUSTICE  
SOCIALE ET FISCALE  
DANS TOUT NOTRE PAYS

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à M. TOLLET), Mme ROUCHON (par proc. à M. JOUBERT), M. COUTURIER (par proc. à M. MANINI), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT), Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme BREMOND jusqu'après élection du secrétaire de séance), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. ROULE), Mme NICAISE (par proc. à Mme MAINAND jusqu'avant vote sur le N° 2018-96), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à Mme CARRET), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à M. DUREL), M. CHAISNÉ (par proc. à M. PETIT), Mme ROQUES (par proc. à Mme WEBANCK), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

**PREFECTURE**

**Accusé de réception**

**Reçu le .....**

**Identifiant de l'Acte :**

**069 216900340.....**

**Rapport de : Mme CHIAVAZZA**

Conformément à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 14 de son règlement intérieur, le Conseil Municipal peut émettre des motions ou des vœux sur toute affaire relevant de sa compétence ou ayant un intérêt local.

Aussi est-il proposé le vœu suivant :

*"Nous, élus de la Commune de Caluire et Cuire, demandons que le gouvernement réponde rapidement à la souffrance et à la colère du pays avec les premières mesures suivantes*

*- Augmentation du SMIC de 200 euros nets.*

*- Négociations nationales pour une augmentation générale des salaires et des pensions, dans le public comme dans le privé.*

- *Moratoire généralisé sur les hausses de prix et de taxe pour 2019 qui frappe la consommation de tous et taxation du kérosène*
- *Taxation exceptionnelle des 10 milliards de profits annuels des compagnies pétrolières*
- *Arrêt de toutes les mesures de fermeture de lignes ferroviaires de proximité plan d'urgence pour la relance du fret ferroviaire;*
- *Retour à une TVA de 5,5 % sur les transports en commun.*
- *Rétablissement de l'ISF*

*Ces mesures de rupture sont indispensables pour sortir des fractures politiques et citoyennes qui détruisent notre démocratie."*

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

par 34 voix contre, 1 pour et 6 abstentions, (Caluire et Cuire Citoyens ne prend pas part au vote)

**- REJETTE**

le vœu ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **17 DEC. 2018**  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE

Philippe COCHET

